Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Lyon
RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Lyon, le 12 septembre 2018

Mesdames les IA-IPR de langues vivantes

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de langues vivantes de l'académie de Lyon

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Rectorat

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par
IA-IPR Langues Vivantes
Téléphone
04.72.80.60.09
Télécopie
04.72.80.63.37
Courriel
ipr@ac-lyon.fr

92 rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07

www.ac-lyon.fr

Objet : Lettre de rentrée pour l'enseignement en langues vivantes.

L'équipe des Inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de langues vivantes tient à saluer l'arrivée dans l'académie de leurs collègues Marie-Antoinette BERTRAND, IA-IPR d'espagnol, et Laurent MERY, IA-IPR d'anglais.
Nous souhaitons à tous les enseignants nouvellement nommés dans l'académie une bonne intégration dans leurs établissements. Aux lauréats des différents concours de recrutement 2018, nous adressons toutes nos félicitations. Enfin, nous souhaitons une excellente continuation aux collègues qui partent à la retraite en cette rentrée, et nous les remercions pour leur engagement au service des élèves et des langues vivantes. Nous remercions également les chargés de mission et l'ensemble des personnes ressource pour leur grande disponibilité et leur professionnalisme lors des actions et missions qu'ils ont assurées au niveau académique.

FORMATION

Formation académique

Le Plan Académique de Formation est en ligne sur le site académique. Les inscriptions se font **du 30 août au 21 septembre 2018**. Cette dernière date est impérative. Vous retrouverez les actions prévues par spécialité mais nous signalons cette année la mise en place de plusieurs actions interlangues à candidature individuelle:

- le travail personnel de l'élève en langues 18A0101011
- enseigner les langues grâce au scénario d'apprentissage 18A0100911
- les adaptations pédagogiques en cours de langues 18A0100791
- accueillir les élèves en situation de handicap en langues 18A0100866
- les tablettes tactiles en cours de langues 18A0100471
- évaluer les compétences en langues 18A0100797 (hybride)

Les IA-IPR accueilleront les professeurs tuteurs d'espagnol le 12 septembre à l'université Lyon II, les professeurs tuteurs d'allemand, d'italien et d'arabe le 26 septembre, et les professeurs tuteurs d'anglais le 3 octobre. Les réunions commenceront à 14h, au collège de La Tourette, Lyon 1. Les tuteurs auront, comme l'an dernier, accès au logiciel **Astuce**, afin d'y déposer leurs bilans. Ce logiciel sera ouvert aux tuteurs de l'enseignement privé. Un tutoriel sera disponible.

Formation Certification complémentaire DNL pour enseignants non linguistes

Nous vous demandons de bien vouloir contribuer à faire connaître auprès de vos collègues

des autres disciplines ayant des compétences en langues vivantes la possibilité de s'inscrire à la certification complémentaire DNL. En anglais, un stage de 5 jours est proposé au PAF (formation 18A0100500) pour les enseignants inscrits à la session 2019.

Formation au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA)

Voir B.O. n°30 du 23 juillet 2015. Une formation sera proposée par la DAFOP aux enseignants inscrits à la session 2019. Les inscriptions au CAFFA 2019 sont ouvertes jusqu'au 26 septembre sur le serveur https://portail.ac-lyon.fr/CAFFA/

Formation à l'étranger

Le Bulletin Officiel n°27 du 5 juillet 2018 décrit les programmes et actions d'échanges et de formation à l'étranger pour les enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public et privé, organisés au niveau national pour l'année scolaire 2019-2020. Les programmes présentés sont les séjours professionnels pour les enseignants de langue vivante et de discipline non-linguistique du second degré en Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal et Royaume-Uni et les stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger d'enseignants des premier et second degrés en allemand, anglais, italien et espagnol (CIEP).

RESSOURCES

Le **portail national dédié aux langues vivantes est** un outil de référence pour enseigner, s'informer et se former. Les professeurs de langues de collège disposent de ressources pour l'entraînement ou l'évaluation des compétences en langues dans les différentes spécialités pour les cycles 3 et 4. Chaque scénario, disponible sur Eduscol, définit le lien avec le programme disciplinaire, les contributions aux domaines du socle, les repères de progressivité, et donne des exemples de supports possibles. Il est décliné par langue en une fiche synthétique assortie d'une fiche récapitulative des documents sources puis en fiches par activité langagière.

Nous vous rappelons l'existence du site *La clé des langues*, ensemble de ressources et site de formation continue de la DGESCO et de l'ENS de Lyon. Le site a été rénové en 2018. Des fiches destinées à l'enseignement des faits de langue seront mises en ligne sur ce site prochainement.

Parmi les autres ressources susceptibles d'intéresser les professeurs nouvellement nommés dans l'académie, nous voudrions rappeler le portail académique interlangues qui réunit désormais les sites de chaque spécialité. **Un livret pédagogique** destiné à aider la prise de fonction des enseignants contractuels de langues vivantes a été élaboré et envoyé à tous les établissements de l'académie. Il est également disponible et téléchargeable sur le site interlangues académique. Nous vous remercions de veiller à la présence d'un exemplaire papier dans votre établissement, qui puisse facilement être consulté par les nouveaux arrivants dans vos équipes.

BACCALAURÉAT

Nous souhaiterions attirer votre attention sur plusieurs points concernant les épreuves du baccalauréat afin de contribuer à leur bon déroulement. Il est impératif de connaître et respecter la réglementation en vigueur pour tous les examinateurs, nous vous invitons à relire les textes officiels : Bulletin Officiel du 23 janvier 2014. Nous réaffirmons l'obligation de travailler les quatre notions sur l'année de terminale et l'intérêt d'une lecture attentive de la lettre de cadrage des épreuves en cours d'année envoyée dans les lycées en début d'année civile. Vous pouvez également vous référer à l'ensemble des textes qui régissent les modalités des épreuves de langues vivantes sur le site Eduscol.

Nous vous rappelons que la charge d'examen fait partie du service des enseignants et que l'année scolaire en lycée ne se termine qu'à la fin de la session (pour mémoire le 10 juillet cette année dans l'académie). Par ailleurs, la charge d'examen pour le baccalauréat s'applique à tous les enseignants de lycée quel que soit le niveau d'enseignement qu'ils ont en charge.

Cette année scolaire sera marquée par la réforme du lycée et du baccalauréat, nous savons compter sur votre professionnalisme et le travail mené en équipe pour adapter ces évolutions à la discipline langues vivantes. Le B.O n° 29 du 19 juillet 2018 pourra vous apporter des premiers éléments sur le baccalauréat à l'horizon 2021.

BTS

Nous adressons nos remerciements aux professeurs concepteurs de sujets, aux professeurs coordonnateurs et aux examinateurs pour leur investissement lors de la session 2018. Nous rappelons que tous les enseignants des sections de BTS, de 1ère comme de 2ème année, sont mobilisables pour les épreuves orales et écrites. En outre, nous tenons à préciser qu'une mission d'examen pour le BTS ne dispense pas des corrections et interrogations aux épreuves du baccalauréat.

Plusieurs spécialités de BTS du secteur industriel ont fait l'objet de **rénovations** depuis la session 2018. Nous attirons votre attention sur les rénovations prévues pour certaines spécialités à compter de la session 2019. A ce titre, nous vous engageons à lire attentivement les référentiels des spécialités de BTS qui vous concernent. Ils sont consultables sur le site du ministère de l'enseignement supérieur à partir du lien suivant: https://www.sup.adc.education.fr/btslst/.

Nous signalons également les rénovations suivantes pour les BTS tertiaires:

- BTS Gestion de la PME, Support à l'Action Managériale, Négociation Digitalisation de la Relation Clients, Tourisme (rentrée 2018).
- BTS Management des Unités Commerciales et Transport et Prestations Logistiques et modularisation en bloc de compétence du BTS SIO (rentrée 2019).
- Mise en œuvre du BTS Management en Hôtellerie / Restauration (MHR).

Nous recommandons la consultation du site d'économie-gestion de l'académie de Lyon pour suivre l'actualité des BTS tertiaires.

ÉVÉNEMENTS pour les langues

Certifications en allemand, anglais et espagnol
Le calendrier des certifications en allemand, anglais et espagnol des élèves des sections européennes pour la session 2019 a été fixé au BO n°31 du 30 août 2018:
Les épreuves écrites en anglais et espagnol auront lieu le mercredi 6 février 2019; en allemand le jeudi 14 mars 2019.
Les épreuves orales, pour les trois langues, auront lieu entre le lundi 18 février et le vendredi 29 mars 2019 à des dates fixées au niveau académique.

La Semaine des langues 2019
En 2017-2018, dans le cadre de la semaine des langues et de l'événement "Partageons les langues", des projets nous ont été signalés; nous remercions les enseignants qui se sont impliqués dans ces projets en langues étrangères particulièrement motivants pour les élèves. Dans le cadre de la prochaine semaine des langues, nous prévoyons d'ores et déjà des actions ciblées autour de deux axes:

- au collège, nous invitons les équipes de langues à orienter les projets vers l'appropriation orale du texte authentique (chant, théâtre, poésie). Afin de valoriser au

mieux ces initiatives pendant la semaine des langues, nous vous remercions de penser à en garder trace sous la forme de capsules vidéos.
- au lycée, nous proposons d'ouvrir à d'autres langues vivantes (allemand, espagnol,italien) le **Challenge citoyen**, qui rassemblait jusqu'à présent des élèves de section européenne DNL histoire-géographie en langue anglaise uniquement, pour une journée de débats. Un courrier vous sera très prochainement adressé à ce sujet.

Les Assises Internationales du Roman auront lieu du 20 au 26 mai 2019. La présentation du programme et du projet Graines de Critiques Littéraires qui s'adresse aux lycéens et apprentis aura lieu le mercredi 17 octobre 2018 de 14h30 à 17h.
Rencontres de saison organisées à la Villa Gillet et dans des lieux partenaires à Lyon : de septembre à décembre 2018, une dizaine de rencontres sont prévues dont :

- Festival America à Lyon : Haïti un voyage littéraire, avec Yanick Lahens, Mackenzie Orcel et Julien Delmaire
- Le temps du temps, avec Etienne Klein, Patrick Boucheron et Delphine Horvilleur
- Le temps de l'enquête, avec Florence Aubenas et Ted Conover
- Le temps de la mémoire, avec Javier Cercas et Philippe Sands

Dans les différentes spécialités

- ouverture d'une section internationale britannique au collège Jean Perrin et à l'école des Grillons au 1er septembre 2018.
- forum franco-chinois du 26 au 28 novembre 2018 sur le thème des confluences franco-chinoises.
- 17ème festival des *Belles Latinas* du 10 au 20 octobre 2018, le programme est en ligne sur le site http://www.espaces-latinos.org/
- saison 2018-2019 de la Société Dante Alighieri en ligne sur le site www.dante-lyon.com .
- festival du cinéma italien d'Annecy 24 au 30 septembre 2018
- *Deutschlehrertag* le samedi 1er décembre au Goethe-Institut. Thématique : Literatur im DAF-Unterricht.
- Le lycée Louis Armand de Villefranche-sur-Saône a été intégré au réseau des écoles PASCH.

ASSISTANTS

Les assistants de langues sont affectés dans vos établissements à compter du 1er octobre 2018. En collaboration avec la DAREIC, des réunions d'accueil sont prévues dans les trois départements de l'académie début octobre.
Merci par avance de l'accueil que vous réserverez aux assistants affectés dans vos établissements. L'équipe pédagogique dans son ensemble doit veiller à la qualité de l'intégration et de l'installation des assistants, mais il est souhaitable qu'un professeur référent accompagne plus spécifiquement l'assistant dans son premier contact avec l'établissement, facilite ses démarches administratives et élabore son emploi du temps.
Nous vous recommandons de mettre en place une période d'observation d'environ deux semaines pendant lesquelles les assistants observent différents cours afin de se familiariser avec le système éducatif français et les pratiques pédagogiques de l'enseignement des langues vivantes.
Il est également rappelé que les assistants, en tant que locuteurs natifs issus de cursus universitaires variés et souvent marqués par la bivalence, peuvent contribuer au travail mené dans le cadre de projets transversaux ou interdisciplinaires et favoriser ainsi non seulement l'enseignement des langues mais aussi en langue vivante. Les assistants peuvent également prendre part aux projets d'enseignement école-collège mis en oeuvre au sein du cycle 3.
Par ailleurs, afin de répondre au mieux aux nombreuses demandes, la plupart des

assistants ont été affectés sur deux, voire trois établissements. Nous vous demandons de veiller à mettre en place un emploi du temps concerté permettant de limiter les déplacements. Il est ainsi possible d'envisager d'autres organisations qu'une répartition traditionnelle de 6h/6h, telles que semaine A, établissement A, semaine B, établissement B; ou encore une répartition par trimestre.
Enfin, si vous souhaitez demander l'affectation d'un assistant pour votre établissement **pour l'année 2019-20, vous devez impérativement renseigner le cahier des charges (vers décembre 2018) sans lequel il ne sera pas possible d'attribuer des heures**. Il faut toutefois savoir que certains postes risquent d'être pourvus tardivement selon les langues vivantes: en allemand, par exemple, le nombre de postes excède le nombre de candidatures (19 postes sur 36 demeurent non pourvus). Nous essayons d'y remédier par le biais de recrutements locaux.

Nous vous invitons également à consulter la page réservée aux assistants étrangers sur le site de l'académie de Lyon (rubrique Pédagogie/ouverture à l'international)

MOBILITÉ EN LYCÉE PROFESSIONNEL

Le projet de transformation de la voie professionnelle confirme la nécessité de renforcer l'ouverture internationale en promouvant la mobilité européenne et internationale. Ainsi, l'option mobilité au baccalauréat mise en place à titre expérimental en 2015 devient pérenne, confirmant cette ambition.

Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que les informations concernant la discipline seront complétées et actualisées tout au long de l'année par le biais du portail académique interlangues et par le canal de votre **messagerie académique**. Il est donc souhaitable que vous consultiez le premier régulièrement et il est nécessaire que vous activiez votre messagerie académique. Nous insistons tout particulièrement sur l'utilisation unique de votre adresse mail académique pour tout échange professionnel (prénom.nom@ac-lyon.fr, mot de passe = NUMEN. Une aide peut-être obtenue au 0472806488).

Nous vous souhaitons une bonne rentrée scolaire à toutes et tous,

Les inspecteurs de langues vivantes:
Carla Afonso, IA-IPR d'anglais, carla.afonso@ac-lyon.fr
Isabelle Bellissent, IA-IPR d'espagnol, isabelle.bellissent@ac-lyon.fr
Marie-Antoinette Bertrand, IA IPR d'espagnol, marie-antoinette.bertrand@ac-lyon.fr
Pascal Grand, IA-IPR d'allemand, pascal.grand@ac-lyon.fr
Estelle Ho, IA-IPR de chinois, Shai-Ing.Ho@ac-lyon.fr
Anne Laigle, IA-IPR d'anglais, anne.laigle@ac-lyon.fr
Elisabeth Linet, IA-IPR d'italien , elisabeth.linet@ac-lyon.fr
Nadine Loiseau, IA-IPR d'espagnol, nadine.loiseau@ac-lyon.fr
Laurent Mery, IA IPR d'anglais, laurent.mery@ac-lyon.fr
Catherine Muller, IA-IPR d'anglais, catherine.muller2@ac-lyon.fr
Malika Saidi, IEN ET-EG lettres-anglais, malika.saidi@ac-lyon.fr